



Corporation Municipale de la  
Paroisse de Saint-Urbain

## Municipalité de Saint-Urbain

### AVIS DE CONVOCATION

**5 avril 2022  
À 18H00  
ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-URBAIN**

Saint-Urbain, le 28 mars 2022

Prenez avis qu'une assemblée extraordinaire du conseil est convoquée pour le mardi 5 avril 2022 à 18h00 à la salle du conseil municipal de la municipalité de St-Urbain. Les affaires énumérées dans les pages suivantes seront soumises à cette assemblée.

Gilles Gagnon, urb.  
Directeur général

**CORPORATION MUNICIPALE DE SAINT-URBAIN  
ORDRE DU JOUR  
ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL  
DU MARDI 5 AVRIL 2022**

---



**Ouverture de l'assemblée**

**1. Ordre du jour**

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de Saint-Urbain, tenue le mardi 5 avril 2022, à dix-huit heures (18h00) au lieu habituel des délibérations;

**2. Caractère général**

- 2.1 Résolution démontrant l'engagement de la municipalité au projet voisin solidaire;

**3. Autres**

- 3.1 Période de questions;
- 3.2 Levée de l'assemblée.

Donnée à St-Urbain, ce 28 mars 2022

A handwritten signature in blue ink, reading "Gilles Gagnon", is positioned above a horizontal line.

Gilles Gagnon, urb.  
Directeur général